

RECONNAISSANCE : UNE INTERVENTION DE DEUX POMPIERS DU SSIB AYANT FAIT LA DIFFÉRENCE

Beauharnois, le 10 septembre 2025 – Beauharnois a souhaité reconnaître le travail exemplaire de deux pompiers de son Service de la sécurité incendie et civile, dans le cadre de la séance ordinaire du mardi 9 septembre dernier. Lors d’une intervention survenue le 6 février 2025, la promptitude à intervenir et les habiletés à appliquer les manœuvres de réanimation de messieurs Jayson Laplante-Marotte (désormais pompier éligible) et Jason Roy, alors de garde comme pompiers premiers répondants à la caserne, ont contribué à sauver la vie d’une personne présentant les signes d’un arrêt cardiorespiratoire. Le lieutenant Éric Montpetit, le pompier Bobby-Lee Chèvrefils et le chef aux opérations en devoir à ce moment-là, Yannick Laplante, ont aussi contribué au dénouement heureux de cet appel.

Pour souligner cet apport à l’excellence des soins prodigués lors de cette vitale intervention, les docteurs responsables des services préhospitaliers d’urgence, Dr Marc-Antoine Pigeon et le commandant Services Premier répondant du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, M. Jean-Olivier Charbonneau, ont invité le conseil municipal et le directeur du SSIB, monsieur Alexandre Laplante, à remettre en leur nom l’épinglette du cœur de la survie, dans le cadre du *Programme intégré de la qualité totale des services préhospitaliers d’urgence (PQIQTSPU)*. Les deux pompiers ont aussi été invités à signer le livre d’or de la municipalité.

« Nous rendons hommage à nos pompiers Laplante-Marotte et Roy, dont le sang-froid et la rapidité d’intervention ont permis de sauver une vie. Leur geste illustre l’engagement de notre service incendie et l’importance d’être prêts à agir à tout moment pour protéger notre communauté. », mentionne Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

LA VALEUR AJOUTÉE DU SERVICE PREMIERS RÉPONDANTS

La Ville de Beauharnois annonçait officiellement de grands changements au sein de son Service de sécurité incendie et civile en janvier 2024, soit l’implantation d’une garde en caserne et d’un service de premiers répondants. La nouvelle entente entre la Ville et les pompiers prévoyait l’intégration d’une équipe de 4 pompier(ère)s en caserne, du lundi au vendredi entre 7 h et 19 h et 2 pompier(ères) 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le service aux citoyens a également été bonifié par l’intégration du premier répondant au sein du service incendie, dont l’avantage est d’avoir une réponse rapide et efficiente pour des situations d’urgences vitales en attendant l’arrivée des techniciens ambulanciers paramédicaux. Il est possible de visionner, en rappel, la vidéo explicative du projet, qui se veut un succès depuis la dernière année, au www.ville.beauharnois.qc.ca/incendie.

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546

communications@ville.beauharnois.qc.ca